



Prédication de  
Marie-Christine  
Collas  
Le 23 octobre 2022



Bonjour frères et sœurs,

Si vous vivez sur terre, et non dans une bulle, vous avez forcément eu affaire à des querelles, des disputes, des conflits. Je ne parle pas ici de querelles politiques ou religieuses et de grands débats intellectuels, mais de querelles ordinaires parfois pour des futilités. Récemment on a vu des gens se battre sur les parkings et les stations services pour quelques litres d'essence.

Ou bien on voit des bébés dans les crèches et garderies se disputer pour un jouet. Ou des mères de famille pour une place dans la queue.

Les pires de toutes sont celles qui ont lieu en famille, ou entre amis, parce qu'on ne voit pas toujours le coup venir.

Cela pourrit l'ambiance et peut laisser des traces profondes pendant des années et même aller jusqu'au procès.

Avez-vous lu cet épisode d'Astérix le Gaulois intitulé « La zizanie ». Les Romains essaient de fragiliser le village d'Astérix en leur envoyant un homme très fort pour semer la zizanie. Il s'appelle Tullius Détritus ! Dès qu'il est présent, les phrases assassines fleurissent. Sans la clairvoyance d'Astérix le plan aurait pu marcher.

En effet Jésus nous a dit :

« Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister; » (Marc 3,24)



*Mon Dieu, gardez-moi de mes amis ! Quant à mes ennemis, je m'en charge !*



*Attribué à Voltaire,  
repris de Antigonos II, roi de Macédoine  
3ème siècle avant JC*

Et cette phrase célèbre est attribuée à Voltaire : « *Mon Dieu, gardez-moi de mes amis ! Quant à mes ennemis , je m'en charge!* » Il paraît que cette phrase ne serait pas de Voltaire lui-même mais empruntée à un roi macédonien Antigonos II. On comprend l'idée. Un ennemi bien identifié et extérieur est plus facile à combattre qu'une opposition interne.

Nous qui lisons les aventures de Néhémie , allons voir ce matin qu'il a dû faire face à cette difficulté. Comment va-t-il s'en sortir ?



### Contexte de la reconstruction de la muraille

MonEglise Ozair

- Une initiative inspirée par Dieu et approuvée par l'empereur
- L'opposition des peuples voisins
- Les travaux commencent dans l'enthousiasme
- Et ils continuent les armes à la main.

### Le contexte de la reconstruction de la muraille

Tout d'abord , pour ceux qui auraient raté le début, rappelons le contexte.

Néhémie apprend que les murailles de Jérusalem sont en ruines et ses portes incendiées, et après avoir prié et jeûné, il a la conviction que Dieu l'envoie lui pour reconstruire les murailles. Il obtient du roi de Perse l'approbation, les autorisations et le financement. Et il arrive en qualité de gouverneur.

Sur place, les autres gouverneurs des provinces voisines ne sont pas heureux d'apprendre son projet. Ils y voient une tentative nationaliste et ont une suspicion de révolte contre l'empire.

En revanche les judéens adhèrent au projet avec enthousiasme. Tous se mobilisent pour reconstruire. Ils s'organisent. Les peuples voisins menacent, méprisent, se moquent et mentent pour décourager les judéens

Dimanche dernier on a vu que cela risque de tourner à l'affrontement et les judéens décident de se défendre les armes à la main.

Ils continuent de travailler la truelle dans une main et l'épée dans l'autre. Face à l'ennemi ils sont tous unis.

La muraille est reconstruite à moitié, il y a encore autant à faire.



## LE GOUVERNEUR REÇOIT DES PLAINTES

### **Les motifs des plaintes reçues par le gouverneur**

Nous poursuivons donc notre lecture qui va nous montrer que Néhémie ne fait pas que participer aux travaux.

A côté il doit aussi faire son job de gouverneur et donc tenir sa permanence et recevoir en audience toutes sortes de gens.

Ouvrons nos Bibles au chapitre 5.

## Néhémie 5.1-3

---

A cette époque, des hommes du peuple et leurs femmes se plaindrent vivement de certains de leurs compatriotes juifs. 2 Certains disaient : Nous avons beaucoup de fils et de filles, nous voudrions recevoir du blé pour manger et survivre. 3 D'autres déclaraient : Nous sommes obligés de donner nos champs, nos vignes et même nos maisons en gage pour nous procurer du blé lorsqu'il y a une famine.

### Lecture du chapitre 5

*5 A cette époque, des hommes du peuple et leurs femmes se plaindrent vivement de certains de leurs compatriotes juifs.*

*<sup>2</sup> Certains disaient : Nous avons beaucoup de fils et de filles, nous voudrions recevoir du blé pour manger et survivre.*

*<sup>3</sup> D'autres déclaraient : Nous sommes obligés de donner nos champs, nos vignes et même nos maisons en gage pour nous procurer du blé lorsqu'il y a une famine.*

Néhémie reçoit donc des plaignants. Certains n'ont rien et réclament de l'aide sociale . Ils veulent du blé. La muraille a été construite en août et en septembre , donc les moissons de blé sont passées, ils veulent en avoir une part. Les autres ont un peu d'argent qu'ils ont obtenu en hypothéquant champs, vignes et maisons, mais du coup, ils n'ont pu garder la récolte pour eux, elle n'est plus à eux.

## Néhémie 5.4-5

---

4 D'autres encore se plaignaient : Nous devons emprunter de l'argent en hypothéquant nos champs et nos vignes pour payer l'impôt impérial. 5 Et pourtant, nous sommes bien de la même race que nos compatriotes : nos enfants ne sont pas différents des leurs ; et voici que nous en sommes réduits à vendre nos fils et nos filles comme esclaves : certaines de nos filles ont déjà été réduites à l'esclavage et nous sommes impuissants à les défendre, car déjà nos champs et nos vignes appartiennent à d'autres.

### Lecture du chapitre 5

*4 D'autres encore se plaignaient : Nous devons emprunter de l'argent en hypothéquant nos champs et nos vignes pour payer l'impôt impérial. 5 Et pourtant, nous sommes bien de la même race que nos compatriotes : nos enfants ne sont pas différents des leurs ; et voici que nous en sommes réduits à vendre nos fils et nos filles comme esclaves : certaines de nos filles ont déjà été réduites à l'esclavage et nous sommes impuissants à les défendre, car déjà nos champs et nos vignes appartiennent à d'autres.*

En écoutant, Néhémie commence à comprendre un peu plus. Ces gens ont vendu leur champs, leurs vignes, leurs maisons et même leurs enfants . Et pourquoi ? Pour pouvoir payer l'impôt. Ils ont vendu à des compatriotes , des judéens., à des juifs comme eux.



## Les motifs de plainte : au bord de l'explosion sociale

- La vie est trop chère
- Les impôts sont trop élevés
- Les pauvres sont endettés et même esclavagisés
- Ceux qui prêtent ou rachètent sont des compatriotes qui abusent au lieu d'être solidaires

## Les motifs de plainte : au bord de l'explosion sociale

Récapitulons :

La vie est trop chère. A cause de l'impôt impérial trop élevé, les plus pauvres en sont arrivés à vendre leur outil de travail et tout ce qu'ils ont. Ils vendent à des frères plus riches et même leurs enfants deviennent esclaves.

Cette situation est catastrophique . Je pense à ces reportages que nous avons vus l'année dernière au sujet des familles afghanes pauvres qui ont commencé à vendre leurs enfants, des très jeunes enfants, car le régime des talibans et le retrait des occidentaux les ont plongés dans une très grande misère. Ces reportages nous ont retourné les tripes, vous vous souvenez ?

D'après vous quelle va être la réaction de Néhémie lorsqu'il apprend ça? Il voit bien que les uns sont remontés contre les autres, et que c'est source de division. Et là, il ne s'agit pas de futilités, c'est une question de survie. On est au bord de l'explosion sociale.



## NÉHÉMIE CONVOQUE LES FAUTIFS ET PROPOSE UNE SOLUTION BIBLIQUE

### **La solution proposée par Néhémie**

C'est là que Néhémie va proposer une solution originale, qui n'est pas du tout prévue dans la loi perse.



## Néhémie 5.6-7

---

6 Lorsque j'entendis leurs plaintes et toutes ces réclamations, je fus saisi d'une violente colère <sup>7</sup> et je pris la décision d'adresser de vifs reproches aux notables et aux chefs du peuple. Je leur dis : Quand vous prêtez de l'argent à vos compatriotes, vous leur demandez des intérêts ! Je convoquai une grande assemblée pour traiter leur cas.

### Lecture du chapitre 5

*<sup>6</sup> Lorsque j'entendis leurs plaintes et toutes ces réclamations, je fus saisi d'une violente colère <sup>7</sup> et je pris la décision d'adresser de vifs reproches aux notables et aux chefs du peuple. Je leur dis : Quand vous prêtez de l'argent à vos compatriotes, vous leur demandez des intérêts<sup>[a]</sup> !*

*Je convoquai une grande assemblée pour traiter leur cas.*

Néhémie est en grande colère. Il fait des reproches à ceux qui ont prêté de l'argent, non pour avoir prêté (ce qui était gentil), mais pour avoir prêté avec intérêt.

Et il décide de faire une assemblée pour en discuter avec tous les judéens, entre juifs.

## Néhémie 5.8-9

8 Je leur déclarai : Dans la mesure de nos moyens, nous avons racheté nos compatriotes juifs vendus comme esclaves à des étrangers. Et maintenant vous vendez vous-mêmes vos compatriotes, et cela à des gens de notre peuple. Ils ne trouvèrent rien à répondre et gardèrent le silence. 9 J'ajoutai : Ce que vous faites là n'est pas bien. Ne devriez-vous pas vivre comme des gens qui craignent notre Dieu pour ne pas donner à nos ennemis des autres peuples, l'occasion de nous couvrir de honte ?

### Lecture du chapitre 5

*8 Je leur déclarai : Dans la mesure de nos moyens, nous avons racheté nos compatriotes juifs vendus comme esclaves à des étrangers<sup>[b]</sup>. Et maintenant vous vendez vous-mêmes vos compatriotes, et cela à des gens de notre peuple.*

*Ils ne trouvèrent rien à répondre et gardèrent le silence.*

*9 J'ajoutai : Ce que vous faites là n'est pas bien. Ne devriez-vous pas vivre comme des gens qui craignent notre Dieu pour ne pas donner à nos ennemis des autres peuples, l'occasion de nous couvrir de honte ?*

Regardez sous quel angle il les accuse : c'est sous l'angle religieux juif. La loi perse autorise à prêter avec intérêt et à acheter des biens immobiliers. Ceux qui ont fait ça ont le droit pour eux.

Mais c'est en tant que juifs qu'ils n'auraient pas dû. Dans la loi de Moïse, un juif ne doit pas prêter avec intérêt à un compatriote.

Il prend l'exemple des juifs de la diaspora, dispersés en Babylonie et en Perse: ceux-là se sont cotisés pour pouvoir racheter d'autres juifs en esclavage. Ils n'étaient pas obligés, mais ont fait cet effort de solidarité. Et ici, en Judée, sur la terre des ancêtres, les judéens se conduisent comme des païens, comme des gens qui ne craignent pas Dieu.

Néhémie a honte pour eux. Il fait appel à leur connaissance de la Loi de Moïse.

C'est pour cela qu'il a convoqué l'assemblée : ce n'est pas un tribunal, c'est l'assemblée de la communauté juive.

Et vous allez voir comment Néhémie joue habilement ce dossier, dans la solution qu'il va proposer.

## Néhémie 5.10-12

---

10 Moi aussi, mes proches et mes collaborateurs, nous leur avons prêté de l'argent et du blé. Remettons-leur donc cette dette ! 11 Rendez-leur aujourd'hui même leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et remettez-leur la part de l'argent, du blé, du vin et de l'huile que vous avez exigée d'eux comme intérêt. 12 Ils répondirent : Nous ferons ce que tu demandes, nous rendrons ce que nous avons pris et nous n'exigerons rien d'eux.

### Lecture du chapitre 5

*<sup>10</sup> Moi aussi, mes proches et mes collaborateurs, nous leur avons prêté de l'argent et du blé. Remettons-leur donc cette dette !*

*<sup>11</sup> Rendez-leur aujourd'hui même leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons, et remettez-leur la part de l'argent, du blé, du vin et de l'huile que vous avez exigée d'eux comme intérêt.*

*<sup>12</sup> Ils répondirent : Nous ferons ce que tu demandes, nous rendrons ce que nous avons pris et nous n'exigerons rien d'eux.*

Néhémie propose donc une remise de dettes , et le remboursement des intérêts .

Les prêteurs s'engagent à rendre champs, vignes, maisons, et les intérêts , sans discuter. C'est trop fort , comment Néhémie a-t-il pu obtenir cela ?

Et ce n'est pas fini, écoutez !

## Néhémie 5.12-13

---

Alors j'appelai les prêtres devant lesquels je fis prêter serment à ces gens d'agir comme ils l'avaient dit. 13 Puis je secouai les pans de mon vêtement en déclarant : Que Dieu secoue de cette manière loin de sa maison et de ses biens celui qui n'aura pas tenu cette promesse et qu'ainsi il soit secoué et laissé sans rien ! Toute l'assemblée répondit : Amen ! et loua l'Eternel. Et le peuple se conforma à la décision prise.

### Lecture du chapitre 5

*Alors j'appelai les prêtres devant lesquels je fis prêter serment à ces gens d'agir comme ils l'avaient dit. <sup>13</sup> Puis je secouai les pans de mon vêtement en déclarant : Que Dieu secoue de cette manière loin de sa maison et de ses biens celui qui n'aura pas tenu cette promesse et qu'ainsi il soit secoué et laissé sans rien ! Toute l'assemblée répondit : Amen ! et loua l'Eternel. Et le peuple se conforma à la décision prise.*

Les prêteurs s'engagent à rendre sans discuter et en public, devant les prêtres, devant témoins et avec serment.

Néhémie accompagne cette décision d'une menace pour ceux qui ne tiendraient pas leur promesse.



MonEglise  Ozor

## La proposition de Néhémie

- Annulation des intérêts
- Remise des dettes
- Restitution des biens pris en gages
- Réengagement devant Dieu de suivre les règles de la Torah et non celles des païens

## La proposition de Néhémie

Récapitulons ce que Néhémie a obtenu :

- l'annulation des intérêts et le remboursement de ce qui a été déjà versé
- La remise des dettes
- La restitution des biens vendus ou hypothéqués ou mis en gage.
- Le réengagement devant Dieu d'obéir à sa loi

Cela ne vous fait pas penser à quelque chose ? Cela fait penser à certaines dispositions de la loi juive. On y reviendra tout à l'heure.

Qu'a fait Néhémie là ?

S'il s'était contenté d'appliquer la législation perse, il n'aurait pas pu obtenir ce résultat, car les prêteurs avaient le droit de faire ce qu'ils ont fait. Mais il a choisi de régler cette histoire à l'intérieur de la communauté, dans l'assemblée des saints. Et là il leur propose de régler la question selon la loi juive.

C'est un peu comme si on amenait une affaire entre deux chrétiens pour être jugée dans l'église, et selon la Bible. Vous voyez ?

Néhémie a-t-il le droit de faire cela, en tant que gouverneur ? Je ne suis pas sûre. Je crois que c'est pour cela qu'il évite d'utiliser un certain vocabulaire trop religieux. Je vais y revenir.



## 12 ANS APRÈS NÉHÉMIE AJOUTE DES COMMENTAIRES SUR CETTE AFFAIRE

### **Un commentaire tardif 12 ans après**

12 ans après , Néhémie revient sur cette affaire et raconte dans ses mémoires des choses pour aider à la compréhension, pour éviter qu'on se méprenne.

## Néhémie 5.14

---

14 Depuis le jour où j'avais été nommé gouverneur du district de Juda, c'est-à-dire depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès, soit pendant douze ans, ni moi ni mes proches nous n'avons vécu des revenus dus au gouverneur.

### Lecture du chapitre 5

*14 Depuis le jour où j'avais été nommé gouverneur du district de Juda, c'est-à-dire depuis la vingtième année jusqu'à la trente-deuxième année du règne d'Artaxerxès, soit pendant douze ans, ni moi ni mes proches nous n'avons vécu des revenus dus au gouverneur<sup>[c]</sup>.*

On a vu tout-à-l'heure qu'une des causes de cet endettement était le poids des impôts . Néhémie précise qu'il a renoncé à sa part de gouverneur, pour alléger la charge

## Néhémie 5.15-16

---

15 Mes prédécesseurs dans cette charge avaient pressuré le peuple, exigeant qu'on leur remette chaque jour, outre le pain et le vin, quarante pièces d'argent. Même leurs fonctionnaires exerçaient leur domination sur le peuple. Pour moi, je n'ai jamais agi de la sorte, car je craignais Dieu. 16 Au contraire, j'ai travaillé personnellement à la réparation de la muraille et mes collaborateurs se sont aussi mis à l'œuvre, et nous n'avons jamais acheté de terres.

### Lecture du chapitre 5

*15 Mes prédécesseurs dans cette charge avaient pressuré le peuple, exigeant qu'on leur remette chaque jour, outre le pain et le vin, quarante pièces d'argent.*

*Même leurs fonctionnaires exerçaient leur domination sur le peuple. Pour moi, je n'ai jamais agi de la sorte, car je craignais Dieu.*

*16 Au contraire, j'ai travaillé personnellement à la réparation de la muraille et mes collaborateurs se sont aussi mis à l'œuvre, et nous n'avons jamais acheté de terres.*

Il ajoute que ce problème d'impôt était aggravé par ses prédécesseurs, mais qu'ils en avaient le droit. Lui n'a pas trouvé ça juste et donc il s'est abstenu d'en faire autant.

C'est important de comprendre que la situation durait depuis des années. Contrairement à ce que pensent certains qui croient que c'est l'effort de construction de la muraille qui est la cause de cette famine, son commentaire montre que pas du tout, le problème était là avant.



## Néhémie 5.17-18

---

17 D'autre part, j'ai reçu régulièrement à ma table cent cinquante chefs juifs, sans compter ceux qui venaient vers nous des peuples des régions environnantes. 18 Chaque jour, on apprêtait pour cela un taureau, six moutons de choix et des volailles, et tous les dix jours, on me livrait de grandes quantités de vin. Malgré cela, je n'ai pas demandé les revenus alloués au gouverneur car je savais que les travaux pesaient lourdement sur le peuple.

### Lecture du chapitre 5

*17 D'autre part, j'ai reçu régulièrement à ma table cent cinquante chefs juifs, sans compter ceux qui venaient vers nous des peuples des régions environnantes. 18 Chaque jour, on apprêtait pour cela un taureau, six moutons de choix et des volailles, et tous les dix jours, on me livrait de grandes quantités de vin. Malgré cela, je n'ai pas demandé les revenus alloués au gouverneur car je savais que les travaux pesaient lourdement sur le peuple.*

Et pourtant sa charge de gouverneur coûte cher en frais de réception, mais sachant que le peuple crevait de faim, il n'aurait pas osé leur demander de donner plus. Leur participation à l'effort de reconstruction était déjà suffisant.

## Néhémie 5.19

---

19 Tiens compte de moi, ô mon Dieu, et accorde-moi ta bienveillance à cause de tout ce que j'ai fait pour ce peuple !

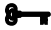
### Lecture du chapitre 5

*19 Tiens compte de moi, ô mon Dieu, et accorde-moi ta bienveillance à cause de tout ce que j'ai fait pour ce peuple !*

Cette prière pourrait sembler bizarre, orgueilleuse, basée sur le mérite. Mais dans le contexte , j'y vois autre chose. Ses collègues gouverneurs ont dû le traiter de nigaud pour avoir renoncé à son allocation. Il avait peut-être dû se justifier devant l'empereur ou l'administration pour ses méthodes peu ordinaires. C'est pourquoi, il en appelle à Dieu, le rois des rois , pour qu'il soit avec lui, pour qu'il comprenne sa motivation.



## L'exemple de Néhémie

- Il a renoncé à certaines taxes locales qu'il aurait pu réclamer
- Il a pris à sa charge des frais qu'il aurait pu prendre sur l'impôt
- Il n'a jamais acheté de terre
- Il a remis les dettes de ceux à qui il a prêté
- Il a fait tout ça pour avoir bonne conscience devant Dieu
- **Il a obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes** 

### L'exemple de Néhémie

Récapitulons cette section

Néhémie ne pouvait pas diminuer l'impôt impérial. Le seul impôt sur lequel il avait une certaine autorité était l'allocation du gouverneur. Il y a renoncé pour alléger la charge. Il a financé lui-même ses frais

Il ajoute qu'il a prêté, remis des dettes, jamais acheté de terre. Il a lui-même appliqué la solution qu'il a proposée.

Il a fait tout cela par conviction parce qu'il craint Dieu.

Dans tout ce chapitre il y a deux clés de compréhension .

1. La première clé est que la loi perse n'est pas la loi juive et que Néhémie est supposé faire appliquer la loi perse.

S'il s'écarte de cette loi perse, il doit faire cela autrement . Il doit sortir de son palais de gouverneur et aller au temple en convoquant l'assemblée des croyants. Il doit faire des choses sans dire explicitement d'où ça vient.

2, La deuxième clé de compréhension est la suivante : vous ne pourrez pas comprendre ce chapitre si vous ignorez les dispositions qui concernent l'année sabbatique et l'année jubilaire, ce que nous allons voir rapidement.



## QUELQUES RAPPELS DE LA TORAH SUR LA REMISE DES DETTES

Ceux qui connaissent bien l'ancien testament auront reconnu des choses familières au sujet des remises de dettes. Il nous faut revenir à la loi de Moïse concernant la propriété, le rachat, les remises de dettes, et tout ce qui touche à l'année sabbatique et l'année jubilaire.



MonEglise  Ozoi

### Ce que la Loi enseigne

- Pas d'intérêts entre compatriotes
- Les dettes sont annulées lors des années sabbatiques
- Les biens immobiliers (maisons, champs) ne sont jamais vendus définitivement, seul l'usufruit est vendu. Ils sont restitués lors d'une année de jubilé
- Les esclaves compatriotes sont libérés chaque année sabbatique
- Une grande lecture de la loi cette année-là

## La clé de compréhension : l'année sabbatique et l'année du jubilé

Les lois concernant l'année sabbatique tous les 7 ans et l'année de jubilé tous les 7 fois 7 ans sont développées dans Lévitique 25 et Deutéronome 15.

Je fais court, vous pourrez vérifier par vous-mêmes.

1. Concernant les prêts d'argent, ils sont autorisés . Un juif peut demander des intérêts à un étranger , mais pas à un compatriote. (Lv 25.36)
2. Les dettes sont remises l'année sabbatique (Dt 15.1-3)
3. La terre reçue en héritage doit rester dans la famille, dans la tribu. Elle ne peut être vendue en dehors. Seuls les proches parents qui ont un droit de rachat peuvent acheter une terre disponible. (Lv 25.23-24)
4. Un bien immobilier, champ, vigne ou maison n'est pas vendu comme on l'entend chez nous. Seule l'utilisation est vendue pour 49 ans maximum, mais la propriété reste à son propriétaire légitime. C'est une sorte de location. Lors d'une année de jubilé, le vrai propriétaire récupère son bien. Il n'aura vendu que les récoltes ou l'usage de la maison (Lv 25.13-17).
5. Les personnes vendues en esclavage volontaire à un compatriote doivent retrouver leur liberté lors de l'année sabbatique (Dt 15.12-14)
6. Lors de l'ouverture d'une nouvelle année sabbatique , le grand prêtre fait la lecture de la loi (Dt 31.10-11), et seulement ce jour-là.



### Ce que la Loi enseigne

- Pas d'intérêts entre compatriotes
- Les dettes sont annulées lors des années sabbatiques
- Les biens immobiliers (maisons, champs) ne sont jamais vendus définitivement, seul l'usufruit est vendu. Ils sont restitués lors d'une année de jubilé
- Les esclaves compatriotes sont libérés chaque année sabbatique
- Une grande lecture de la loi cette année-là

### La clé de compréhension : l'année sabbatique (suite)

Vous l'aurez compris: Néhémie met en place tous les ingrédients d'une année sabbatique et même jubilaire. Une des preuves est cette remise de dettes, cette restitution de biens. Une autre preuve se trouve au chapitre 8, lorsque Esdras va faire la lecture publique de la Loi, qui ne se fait que l'année sabbatique.

Néhémie organise tout ce qui fait une année sabbatique et jubilaire, sans jamais prononcer le mot, certainement par prudence, mais avec la complicité d'Esdras. Il ne dit pas, je proclame une année de jubilé, mais il fait. On ne sait pas si ça tombe réellement sur une année jubilaire ou non. Peu importe !

Les juifs comprennent sans qu'on leur fasse de dessin. C'est pour cela que ceux qui ont prêté ne discutent pas devant Néhémie. Ils ont compris.

Moi je trouve ça très fort de la part de Néhémie. Vraiment ! Dans un empire où l'on attend des judéens qu'ils s'assimilent pour être comme les autres, là ils ont marqué la différence, simplement en appliquant les dispositions de la loi de Dieu, et je dirais même, les dispositions de la loi les plus dures à appliquer.

Quel a été le résultat de l'application de la loi sur la remise des dettes ? les pauvres ont cessé d'être pauvres et ont pu redémarrer dignement, les querelles ont cessé, l'unité s'est refaite autour de la parole de Dieu.

Autrement dit, un problème que la loi perse n'aurait pas réglé, mais aggravé, la loi de Dieu va permettre de le régler.



### La remise des dettes chrétienne

- Pas de prise d'intérêt entre chrétiens
- Prêter à un pauvre revient à donner
- Permettre à l'autre de rebondir
- Remettre les offenses, pardonner
- Régler les différends en Eglise

## Comment appliquer le principe dans nos églises ?

### 1. Tout d'abord sur les questions d'argent.

- Lorsque vous prêtez à un frère ou une sœur dans la foi, ne demandez pas d'intérêt.
- Lorsque vous prêtez à une personne insolvable, prêtez-lui officiellement pour sa dignité. Mais au fond de vous, sachez que vous avez fort peu de chances de retrouver votre argent, et que c'est comme si vous aviez donné. Soyez prêt à donner.
- Donner, c'est permettre à l'autre de rebondir, de démarrer une nouvelle affaire. Par exemple le SEL favorise beaucoup les microcrédits qui permettent à une personne de monter une petite affaire qui la fera vivre.

2. Il n'y a pas que l'argent. Jésus raconte cette parabole d'un homme à qui on vient de remettre sa dette et qui s'empresse d'aller exiger à un de ses débiteurs de le rembourser (Mt 18,23-35). Et vous savez quoi ? Jésus raconte cette histoire suite à une question sur le pardon (Mt 18,21-22). Dans le contexte on comprend que pardonner c'est comme remettre une dette.

Alors dans nos églises, on sait ce que veut dire pardonner. Nous avons régulièrement des prédications sur le pardon. Une communauté ne peut tenir si ses membres ne se pardonnent pas. Pardonnez.

3. Enfin, si l'on remonte au principe contenu dans le récit de Néhémie.

Là où la loi perse aurait échoué, la loi de Dieu va réussir. C'est pourquoi Néhémie a sorti la plainte du contexte du tribunal pour la ramener dans la communauté juive.

## 1 Corinthiens 6

6 Lorsque l'un de vous a un différend avec un frère ou une sœur, comment ose-t-il le citer en justice devant des juges incroyants au lieu de recourir à l'arbitrage des membres du peuple saint ? (...)

4 Or, si vous avez des litiges au sujet des affaires de la vie courante, vous prenez comme juges des gens qui ne comptent pour rien dans l'Eglise ! 5 Je le dis à votre honte ! N'y a-t-il vraiment pas un seul homme sage parmi vous qui puisse servir d'arbitre entre ses frères ?

## 1 Corinthiens 6

L'apôtre Paul va dans ce sens , on dirait qu'il vient de lire Néhémie avec nous. Lisons 1 Corinthiens 6

**« 6 Lorsque l'un de vous a un différend avec un frère ou une sœur, comment ose-t-il le citer en justice devant des juges incroyants au lieu de recourir à l'arbitrage des membres du peuple saint ?**

<sup>2</sup> Ignorez-vous que ceux-ci auront un jour à juger le monde ? Si donc vous êtes destinés à être les juges du monde, seriez-vous incapables de vous prononcer sur des questions bien moins importantes ? <sup>3</sup> Ne savez-vous pas que nous jugerons même les anges ? Et nous serions incompetents pour les affaires de la vie présente !

**<sup>4</sup> Or, si vous avez des litiges au sujet des affaires de la vie courante, vous prenez comme juges des gens qui ne comptent pour rien dans l'Eglise ! <sup>5</sup> Je le dis à votre honte ! N'y a-t-il vraiment pas un seul homme sage parmi vous qui puisse servir d'arbitre entre ses frères ? <sup>6</sup> Faut-il qu'on se traîne en justice entre frères et qu'on aille plaider l'un contre l'autre devant des incroyants ?**

**<sup>7</sup> De toute façon, vos différends constituent déjà une défaite. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt l'injustice ? Pourquoi ne consentez-vous pas plutôt à vous laisser dépouiller ?**

**<sup>8</sup> Mais non, c'est au contraire vous qui commettez des injustices et dépouillez les autres, et ce sont vos frères et sœurs que vous traitez ainsi !**



## 1 Corinthiens 6

6 Faut-il qu'on se traîne en justice entre frères et qu'on aille plaider l'un contre l'autre devant des incroyants ?

7 De toute façon, vos différends constituent déjà une défaite. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt l'injustice ? Pourquoi ne consentez-vous pas plutôt à vous laisser dépouiller ?

8 Mais non, c'est au contraire vous qui commettez des injustices et dépouillez les autres, et ce sont vos frères et sœurs que vous traitez ainsi !

## 1 Corinthiens 6

*9-10 Ne savez-vous pas que ceux qui pratiquent l'injustice n'auront aucune part au royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : il n'y aura point de part dans l'héritage de ce royaume pour les débauchés, les idolâtres, les adultères, les pervers ou les homosexuels, ni pour les voleurs, les avarés, pas plus que pour les ivrognes, les calomniateurs ou les malhonnêtes. <sup>11</sup> Voilà bien ce que vous étiez, certains d'entre vous. Mais vous avez été lavés, vous avez été purifiés du péché, vous en avez été déclarés justes au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu. »*

Comme Néhémie, comme Paul, ce n'est ni la loi perse, ni la loi romaine, ni la loi française qui convient. Les avocats excitent à la haine de l'autre pour remporter le procès. Tous les couples en divorce vous le confirmeront

Mais nous, nous ne cherchons pas à gagner à tout prix, nous cherchons la réconciliation des frères, la restauration du pauvre, la réhabilitation du pécheur. Nous cherchons la justice de Dieu. La justice du royaume est supérieure à la justice des hommes. Si Dieu nous a remis nos dettes, alors remettons aux autres leurs dettes, agissons en enfants de Dieu, même si cela nous coûte quelques sous.



## Attention aux divisions parmi nous

- Les questions d'argent sont toujours sensibles et sources de divisions
- Aucun projet ne peut avancer si il y a des querelles entre les partenaires. Cela doit être réglé avant.
- Cela doit être réglé entre nous.

## Attention aux divisions parmi nous

Revenons à notre situation d'une église qui a un grand projet de construction. Nous savons que des difficultés externes peuvent surgir ça et là: de l'opposition, des contretemps, des menaces, et toutes sortes de choses semblables.

Mais , et c'est là que c'est important, des divisions, des querelles, des litiges, des conflits à l'intérieur de l'église, peuvent nuire à notre projet tout aussi bien que des attaques extérieures.

Il est courant qu'une église n'avance pas lorsqu'il y a des péchés non pardonnés. Les critiques envers les responsables sont aussi des choses qui freinent la vie communautaire.

Si nous ne réglons pas nos litiges , nous n'irons pas plus loin.

Ne comptons pas sur les tribunaux civils pour régler nos différends. Commençons ici . C'est Paul qui nous le dit.

Heureusement, je n'ai pas connaissance de conflit majeur entre des membres de notre communauté. Mais soyons sur nos gardes, dès qu'on commencera à parler d'argent ... on ne sait pas ce qui peut sortir à ce moment là. Soyons unis.

Prions : Seigneur, nous voulons être unis devant toi, et nous te prions que ce qui nous divise ne soit plus. Mets dans nos cœurs un esprit de grâce et de pardon, comme toi tu nous as pardonnés aussi, et aide nous à comprendre que nos différends ne doivent pas remettre en cause la paix entre nous . Fais que nous cherchions la justice qui vient de Dieu plutôt que celle qui vient des hommes . Amen.